



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E42830

VALABLE JUSQU'AU

23/01/2027

ÉDITÉ LE 30/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1996

Raison sociale : A.M.T

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/05/2025
Capital : 500 000

14 MONTAVAS
91320 WISSOUS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 408231447

Téléphone : 01 69 19 47 47

Fax : 01 69 19 47 48

Siret : 408 231 447 00025

Portable : 06 09 04 89 98

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 2105336

CAP (445 086 960) / ACCORSI CHRISTIAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 00000143763404

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 00000143763404

Site Internet : <http://amt-france.com>

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

E-mail : cponcet@amt-france.com

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 22 922 271

Tranche de classification : CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	37	07/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.